

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL Maintenance des Equipements Industriels

Nom : _____	TP	Page 2 sur 2
Classe : _____		

COMPETENCES EVALUEES		Niveau				notes
CP1.6 : Mettre en service un bien dans le respect des procédures		<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> - → + </div>				
Indicateurs de performance						
Action	Préparer le bien pour une mise en service.	Les zones d'actions des effecteurs et la zone de travail sont propres et dégagées.				
	Vérifier la présence et les niveaux des énergies d'alimentation.	La présence et les niveaux des énergies sont identifiés et conformes au cahier des charges.				
	S'approprier les différentes procédures de mise en service et de sécurité.	Les descriptifs des différents modes de marche et d'arrêt, le document unique d'évaluation des risques et le plan de prévention sont lus et interprétés sans erreur.				
	Vérifier l'efficacité de la chaîne de sécurité.	Les arrêts d'urgence et les éléments de sécurité sont vérifiés et efficaces.				
	Participer à la mise en oeuvre des procédures de préparation: - approvisionner en matières d'œuvre, - préparer les effecteurs à la production (ex : préchauffage éventuel des outillages...).	Le bien est approvisionné dans ses différentes matières d'œuvre, les effecteurs sont prêts à opérer.				
	Mettre le bien en position initiale.	Le bien est mis en position initiale en toute sécurité.				
	Démarrer ou participer au démarrage du bien.	Le bien fonctionne. Les performances du bien et la matière d'œuvre sortante ou le service sont vérifiés et conformes au cahier des charges.				
	Vérifier le bon fonctionnement des différents modes de marche et d'arrêt.	Les différents modes de marche et d'arrêt sont vérifiés et conformes à leurs descriptifs.				
	Transmettre éventuellement les nouvelles consignes à l'utilisateur et lui remettre le bien.	Les nouvelles consignes sont transmises sans équivoque et le bien est remis à l'utilisateur.				
	Maîtriser les risques tout au long de l'intervention.	Les risques sont identifiés et les mesures de prévention respectées. Le plan de prévention est compris et appliqué.				
Appliquer les mesures définies : mettre en oeuvre des équipements de protection individuelle (E.P.I.)* respecter les procédures	La mise en oeuvre des mesures de prévention est correcte les procédures de mise en oeuvre des équipements et des outillages sont conformes.					
/12						